

ENQUÊTES PUBLIQUES



1ER AVIS

PREFECTURE DES ALPES MARITIMES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE CANNES

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CANNES EN VUE DE LA RÉALISATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN EN ENTRÉE SUD DU QUARTIER DE LA FRAYÈRE

Par arrêté préfectoral en date du 11 mai 2023, le préfet des Alpes-Maritimes informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Cannes à l'ouverture d'une enquête publique concernant la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de Cannes en vue de la réalisation du projet de renouvellement urbain en entrée Sud du quartier de la Frayère. Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, l'enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du P.L.U. qui en est la conséquence.

Cette enquête publique sera conduite en application du chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement, notamment les articles L.123-1 à L.123-18 et les articles R.123-1 à R.123-24 définissant et organisant la procédure des enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

La personne responsable du projet est : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.)

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

CS 50 044 - 06414 Cannes Cedex

Le dossier de déclaration de projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale conformément à la décision n°CU-2022-3274du 20 décembre 2022 de la Mission régionale d'autorité environnementale(MRAe PACA).

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du : **jeudi 8 juin 2023 à 9h00 au vendredi 7 juillet 2023 à 17h00 inclus (soit 30 jours consécutifs)**

à l'Hôtel de Ville Annexe «Ferrage» de Cannes (2ème étage), 31 boulevard de la Frayère, 06400 CANNES

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête seront déposés au siège de l'enquête publique précitée, pendant toute la durée de l'enquête publique, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture au public suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h00.

Un accès gratuit au dossier sera garanti par un poste informatique mis à disposition du public à l'adresse et aux horaires d'ouverture précités.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également disponibles pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet des services de l'État des Alpes-Maritimes, à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-de-projet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC> Les sites internet de la C.A.C.P.L. et de la ville de Cannes suivants assureront un renvoi vers le site internet des services de l'État des Alpes-Maritimes.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville Annexe «Ferrage» de Cannes à l'adresse indiquée ci-dessus ou adressées, par correspondance, à l'adresse suivante, avant la date et heure de clôture de l'enquête, le **vendredi 7 juillet 2023 à 17h00** :

Madame le Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. de Cannes en vue de la réalisation du projet de renouvellement urbain du quartier de la Frayère.

Hôtel de Ville Annexe «Ferrage» de Cannes (2ème étage)
31 boulevard de la Frayère
06400 CANNES

Des observations écrites pourront également être consignées sur un registre complémentaire mis à disposition du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Les observations écrites pourront également être déposées dans les mêmes conditions de délai, par voie électronique, à l'adresse suivante : ddtm-ep-dp-mec-Cannes-LaFrayere@alpes-maritimes.gouv.fr, et seront consultables sur le site internet des services de l'État des Alpes-Maritimes précité. Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Mme Françoise ROUXEL, Urbaniste, désignée en qualité de Commissaire Enquêteur pour conduire cette enquête publique, recevra le public sur le site du projet, aux jours et horaires ci-après indiqués :

Maison du Projet «Nouvelle Frayère», Résidence Sainte-Jeanne - bâtiment N (rez-de-chaussée), 15 avenue des Buissons Ardents, 06150 CANNES LA BOCCA

- Jeudi 8 juin 2023 - Horaires : De 11h00 à 15h00

- Mardi 13 juin 2023 - Horaires : De 14h00 à 18h00

- Jeudi 22 juin 2023 - Horaires : De 10h00 à 14h00

- Vendredi 30 juin 2023 - Horaires : De 13h00 à 17h00

- Vendredi 7 juillet 2023 - Horaires : De 12h00 à 16h00

Mme le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique pour remettre au Préfet des Alpes-Maritimes son Rapport et ses Conclusions sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du P.L.U. de Cannes. Une copie de ses documents sera déposée pour y être consultée,

à l'Hôtel de Ville Annexe «Ferrage» de Cannes (2ème étage), pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents pourront également être consultés à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction départementale des territoires et de la mer - service aménagement urbanisme et paysages - pôle aménagement et planification) et rendue publique par voie dématérialisée sur le site internet des services de l'État des Alpes-Maritimes précité.

Par suite, la déclaration de projet valant mise en compatibilité du P.L.U. de Cannes sera approuvée par la Ville de Cannes dans un délai de deux mois à compter de la réception des Rapports, Conclusions et Avis du commissaire enquêteur transmis par la C.A.C.P.L., autorité chargée de la procédure. En l'absence de délibération dans ce délai, la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Cannes pourra être approuvée par le Préfet des Alpes-Maritimes. Fait à Nice, le 11 mai 2023

Pour le Préfet,
Le sous-Préfet, secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes

Signé : Philippe LOOS

1198A253

PUBLIEZ EN VERSION NUMÉRIQUE LES ANNONCES LÉGALES À PARAITRE DANS LE 06 tribuca.net
est habilité à publier des annonces légales selon Arrêté Préfectoral du 16 décembre 2022

Recevez comme habituellement une attestation, puis un Certificat de mise en ligne après validation par nos services.

annonces-legales.tribuca.net/officiel

Pour tout renseignement complémentaire annonceslegales@tribuca.legal

P.L.U. - D.P.U



2ème avis d'enquête publique

Le public est informé que par arrêté municipal n°28/03 en date du 20 avril 2023 il sera procédé à une enquête publique sur le projet de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Menton du 15 mai 2023 au 16 juin 2023 inclus dont l'objet est :

- la suppression du plan de masse Hanbury dans le secteur de Garavan,
- la suppression de l'emplacement réservé n°E3 dans le secteur du Borrigo.

Le dossier de la 3ème modification du PLU, les pièces qui l'accompagnent, notamment l'avis de l'autorité environnementale en date du 6 avril 2023, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, côté et parafé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de Menton, 17 rue de la République, 06500 Menton, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier sera consultable sur le site de la ville de Menton : www.menton.fr Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais, par demande formulée auprès de la Mairie.

Des informations concernant cette future modification du P.L.U. peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la mairie.

Chacun pourra consigner ses observations :

- sur le registre d'enquête,
- par écrit en les adressant à Monsieur le commissaire-enquêteur, 17 rue de la République, 06500 Menton, jusqu'au 16 juin 2023 à 17 heures (le cachet de la poste faisant foi),
- par courriel à l'adresse : enquetepublique@ville-menton.fr, jusqu'au 16 juin 2023 à 17 heures.

Monsieur Claude HENNEQUIN désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nice se tiendra à disposition du public et recevra en mairie de Menton, 17 rue de la République, 06500 Menton, les :

- **Mercredi 17 mai 2023 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures,**

- **Mercredi 31 mai 2023 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures,**

- **Vendredi 16 juin 2023 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos par le commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur établira un rapport et ses conclusions. Une copie de ce rapport sera tenue à la disposition du public à la mairie, 17 rue de la République 06500 Menton, et disponible sur le site internet, ce durant un an.

Le conseil municipal, après avis des personnes publiques associées, enquête publique et avis du commissaire enquêteur, se prononcera par délibération sur l'approbation de la 3ème modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Menton.

1198A001

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 09/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU Objet : La location de courte durée, la location de longue durée, la location avec option d'achat, l'entretien, la réparation, l'achat la vente de tous véhicules tels que notamment, voitures particulières, utilitaires légers utilitaires camions Dénomination : PAM Euro Siège social : C/o Artwork Business center 14 Avenue de Lyon 06400 CANNES Capital : 1000 € Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de CANNES Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions inscrites en compte. Clauses restreignant la libre cession des actions : les cessions d'actions entre associés sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des voix des associés disposant du droit de vote. Président : M. Sean COHEN demeurant 1435 Windjammer Way Hollywood Floride 33019. Pour avis.

1198A356

Jean-Luc BOUCHARD
Avocat au Barreau de GRASSE
4, rue Chabaud
06400 CANNES
Tél. 04 97 06 58 59
jeanlucboucard@jlbavocats.fr

Par acte SSP en date à CANNES du 13 avril 2022, il a été constitué une SARL dénommée LA PERLE dont le siège social est sis à LE CANNET ROCHEVILLE 06110, 34 Chemin de l'Olivet. L'objet est tant en France qu'à l'étranger la création, l'acquisition, la gestion, la location, la prise en gérance-libre, l'exploitation directe ou indirecte d'un ou plusieurs fonds, Entreprises ou Sociétés ayant pour objet : « La poissonnerie, l'achat et la vente de produits de la mer et de tous produits dérivés, annexes et accessoires, le traiteur de la mer, la restauration rapide et traditionnelle à consommer sur place et à emporter, le débit de boissons en dessous de 18 degrés, le bar à huîtres, l'épicerie fine » La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création; d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Le capital est fixé à 1.500 € divisé en 150 parts de 10 € chacune intégralement libérées. Sa durée est de 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de CANNES. Le Gérant est Mme Sabrina LERMOYER épouse MALLET, née le 20 septembre 1978 à DOUAI (59), demeurant à LES ADRETS DE L'ESTEREL 83600, 608 Route de l'Esterel, 45 le Hameau des Marras nommée pour une durée indéterminée. L'exercice social se clôturera le 31 XII de chaque année.

1198A326

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CANNES du 16 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : AT2M EVENTS CRYPTO Siège : 26 RUE JEAN JAURES, 06400 CANNES Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : l'organisation ou la production d'événements, le minage de crypto monnaie, le traitement et l'hébergement de données, la programmation informatique, et toute activité connexe, la prise de toute participation dans toute société de toute nature quelle qu'elle soit et la gestion de ces participations; l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ou mobilier, la réalisation de travaux administratifs et comptables pour la société et les sociétés dans lesquelles elle détient une participation; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en société; l'octroi de prêt aux sociétés dans les quelles elle détient des participations; la gestion de la trésorerie des sociétés dans lesquelles elle détient des participations. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Alexandre THOMAS, demeurant 26 rue Jean Jaurès, 06 CANNES Directeur général : Monsieur Maxence JEAN PERRIN, demeurant 117 rue du Commerce 57680 GORZE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CANNES. POUR AVIS Le Président

1198R351

ABONNEZ-VOUS sur tribuca.net
Formule numérique
22€ /an
Votre édition numérique dès la première heure le vendredi matin

Par acte sous seings privés en date à Nice (06) du 17/05/2023, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée. Dénomination : « SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS HELP » Siège social : 10 Chemin de la Lauvette, 06300 Nice. Objet : La Société a pour objet en France, l'exploitation directement ou indirectement notamment par voie de location gérance d'un fonds de commerce de : Transports routiers, Service de Transports publics de marchandises, le transport de voitures automobiles et d'occasion, l'enlèvement et le dépannage de véhicules de toutes sortes, le garage, la réparation et la location de tous véhicules, la vente de pièces détachées et tous accessoires se rapportant à l'automobile, l'achat, la vente de tous véhicules neufs ou d'occasion, l'achat et la vente de matières premières, et notamment le fonds de commerce exploité par la SARL HELP pris en location gérance. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital : Cent Mille Euros, divisé en Dix Mille actions de Dix Euros chacune, intégralement souscrites et libérées. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions entre associés ou à un tiers est soumise à l'agrément des associés. Président : M. Philippe ZUNINO, demeurant à 06300 Nice, 73 bis Avenue de Féric, nommé pour une durée indéterminée. Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE et au Répertoire des Métiers et de l'Artisanat PACA.

1198A381

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 mai 2023, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VICTORIA 1

Forme : Société Civile immobilière

Capital : 1.000 euros

Siège Social : 135, boulevard J.F. Kennedy - 06160 ANTIBES-JUAN-LES-PINS

Objet : La Société a pour objet, en tous lieux :

- l'acquisition, l'administration, l'exploitation ou la gestion par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers que la Société déciderait d'acquies de quelque manière que ce soit;
- l'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine immobilier familial des associés(e)s.

- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droit sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général,
- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Cession de parts : Sont libres entre associés, descendants ou ascendants mais nécessite l'agrément de tous les associés pour la cession à des tiers étrangers et au conjoint de l'un des associés. Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Christian MONNIER, né le 17 avril 1949, à FECAMP, de nationalité française, demeurant 135, boulevard J.F. Kennedy - 06160 ANTIBES-JUAN-LES-PINS, pour une durée indéterminée. Immatriculation : RCS d'ANTIBES.

1198A346

Avis est donné de la constitution en date du 01/04/2023 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MH 06 Comptabilité Forme : Société à responsabilité limitée Capital : 1 € Siège social : 13 avenue Cyrnos 06100 Nice

Objet : Expertise Comptable

Durée : 99 années

Gérance : Aurélie DEJAN demeurant 13 avenue Cyrnos 06100 Nice

Immatriculation : au RCS de Nice.

1198A329

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 mai 2023, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VICTORIA 3

Forme : Société Civile immobilière

Capital : 1.000 euros

Siège Social : 135, boulevard J.F. Kennedy, 06160 ANTIBES-JUAN-LES-PINS

Objet : La Société a pour objet, en tous lieux :

- l'acquisition, l'administration, l'exploitation ou la gestion par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers que la Société déciderait d'acquies de quelque manière que ce soit;
- l'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine immobilier familial des associés(e)s.

- la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droit sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général,
- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Cession de parts : Sont libres entre associés, descendants ou ascendants mais nécessite l'agrément de tous les associés pour la cession à des tiers étrangers et au conjoint de l'un des associés. Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Christian MONNIER, né le 17 avril 1949, à FECAMP, de nationalité française, demeurant 135, boulevard J.F. Kennedy - 06160 ANTIBES-JUAN-LES-PINS, pour une durée indéterminée. Immatriculation : au RCS d'ANTIBES.

1198A347

Aux termes d'un acte SSP en date à NICE du 25/04/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SEMA

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 8 rue Halévy 06000 NICE

Siège Social : 8 rue Halévy 06000 NICE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE

Capital : 1.000 €

Objet : Exploitation de tout bar, restaurant, organisation de réunions, congrès, séminaires, banquets, location de salles et d'une manière générale toute activité se rapportant à la restauration; café, glacier, épicerie fine, vente de produits régionaux, vente de plats à emporter, cours de cuisine

Conditions d'admission aux décisions collectives et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit dans les bénéfiques et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente

Clauses restreignant la transmission des actions : toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la Société après exercice du droit de préemption au profit des actionnaires de la Société. L'agrément résulte, soit d'une décision collective des associés prise à la majorité absolue des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, le cédant ne prenant pas part au vote, soit du défaut de réponse dans le délai trois mois à compter de la notification de la demande.

Administration : Président : M. Massimiliano SIRIANNI demeurant Les Constellations (Pégase), 13 bd Eugène Gautier 06310 BEAULIEU SUR MER

Pour avis.

1198A364

Aux termes d'un acte SSP en date à Antibes du 20/03/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Objet : la vente et la pose de vitrage automobile. Dénomination : LITTORAL PARE BRISE. Siège social : 894 AVENUE JULES GREC, 06600 ANTIBES. Capital : 1000€. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Antibes. Gérant : Monsieur OUARAB Ram Ramzi demeurant 894 AVENUE JULES GREC, 06600 ANTIBES.

1198A278